

ASSEMBLEE GENERALE DE BORDEAUX

DIMANCHE 4 JUIN 2017

RAPPORT D'ACTIVITES

Le rapport d'activités est celui de l'année 2016.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser si des actions ou des activités ne figurent pas dans ce rapport, mais vous n'êtes pas sans ignorer que les présidents de sections et les représentants des associations de l'étranger ont été destinataires des livres « blanc ou violet » qui sont bien plus détaillés que ce présent rapport.

Je voudrais associer, à ce rapport, Chantal Pelletier, secrétaire générale adjointe, Patrice Henriot notre délégué administratif et culturel. Je suis très attachée à la notion d'équipe et au travail partagé et solidaire. Avec eux, j'ai œuvré au bon déroulement des activités diverses et variées du siège national. Nous avons essayé d'être au service des sections et associations de l'étranger en répondant à leurs questions : emails, courriers ou appels téléphoniques.

En 2016, notre association compte 18 320 membres, répartis dans 115 sections et 12 associations de l'étranger conventionnées, à jour en 2016, de leur contribution financière auxquels s'ajoutent des adhérents individuels du monde entier (549).

Au cours de cette année notre association poursuit son chemin en faveur de la jeunesse :

Les actions en faveur de la jeunesse :

1 - Le concours Défense et illustration de la langue française

Concours	Expression écrite	poésie	nouvelle	total
france+dom-tom	308	244	140	692
étranger	64	132	18	214

692 (soient 77%) copies représentent 285 établissements en France et 214 copies (soient 33%) 69 établissements de l'étranger. 69 sections de France et 15 pays ont participé à ce concours. Les copies les plus lointaines proviennent du Québec. Il faut remarquer la 1^{ère} participation de l'Algérie et de la Biélorussie. Nous avons publié le palmarès et le florilège en septembre 2016. Le nombre de copies et d'établissements participants est légèrement supérieur en 2016 (906 copies) par rapport à 2015 (880). La section du Nord reste la section où le nombre d'élèves (68) est le plus grand suivi de près par la section de la Réunion (50).

2 - Le concours Nous l'Europe :

Ce concours est parrainé par le Président du Parlement européen. Organisé par la section du Bas-Rhin jusqu'en 2015 merci à Martin Bruder, la section du Doubs autour de Monique Martin a pris le relais avec succès en 2017.

3 - Le don du livre :

11 277 livres distribués répartis en 230 colis soit 4,6 tonnes grâce à la Marine Nationale et à l'association « Marine et Partage » 8 escales ont été desservies par le BP Tonnerre. Par ailleurs, « la valise diplomatique » a

pris en charge, 930 ouvrages pour Almaty au Kazakhstan. Félicitations et remerciements à la section de Paris XIII et à son président Bernard Gomel pour cette belle opération de transmission de la culture écrite francophone. Ces livres neufs sont offerts par les éditeurs parisiens et pris en charge par la section ; acheminés vers le lycée Jeanne d'Albret de Saint-Germain-en-Laye qui met à notre disposition un local où sont triés et préparés les colis au cours du dernier trimestre.

4 - Les bourses enseignement supérieur :

Le financement est assuré par la MAE et les sections départementales concernées.

Comme les autres années, **des prix** ont été offerts à des élèves ou à des étudiants qui ont proposé d'excellents travaux, je vous renvoie au site de l'AMOPA où figure le palmarès.

5 - Les manifestations à caractère national :

En 2016, comme chaque année, ont eu lieu dans le grand salon de la Sorbonne :

- En février : histoire des jardins, la création d'une rose.
- En mai : distribution des prix du concours Défense et Illustration de la langue française.
- En novembre : le monde des couleurs.

Par ailleurs, la section de Haute-Garonne a organisé : le salon de la photographie de Toulouse. Merci à Michel Carrier et à son équipe.

6 - Le chœur de l'AMOPA

Le chœur de l'AMOPA poursuit ses activités et a donné, en décembre 2016, un concert de Noël sous la direction d'un nouveau chef de chœur Anna Smati, ancienne élève de Pierre Brugnon qui a fondé cette chorale en 1999. La relève est donc assurée. Les répétitions ont lieu, chaque semaine pendant l'année scolaire, au lycée Voltaire à Paris. Un partenariat s'est mis en place avec l'atelier des étudiants de musicologie de l'université Paris -Saint-Denis-Vincennes.

Les engagements du siège national

Le siège reçoit et publie chaque mois les activités des sections. Toutes ces activités illustrent bien la richesse et la qualité de notre association, là encore merci à tous les adhérents et bénévoles qui œuvrent à cette réussite. Je ne peux pas en faire ici la liste et vous renvoie au site, j'en profite pour remercier Anne Mathieu ainsi que notre webmestre Alain de Tinteniak pour son investissement à faire vivre cet outil informatique indispensable à notre communication et à l'information de tous.

Je dirais quelques mots en ce qui concerne nos amis étrangers. Depuis 2015, des conventions de partenariat ont été signées avec une dizaine de pays dont certains sont présents ici. D'autres ont quelques difficultés pour appliquer cette convention, en particulier, l'article sur les contributions financières dont le calcul est complexe. Par ailleurs, certains des adhérents des associations de l'étranger sont membres individuels de notre Association AMOPA-FRANCE et acquittent ainsi une double cotisation. L'association ATAMOPA de Tunisie nous a rejoint et a signée cette convention. L'année 2018 sera l'année de la première utilisation du fonds de mutualisation. Le CA et les représentants de ces associations établiront un règlement d'utilisation de ce fonds. Une réflexion s'est engagée au cours de cette année 2016, suite aux difficultés constatées pour le recouvrement de la participation des associations. Nous souhaitons rendre plus opérationnelle cette convention et répondre aux interrogations de nos partenaires. L'atelier n° 5 « AMOPA-MONDE » doit faire quelques propositions. Le bureau et le CA devront se prononcer en 2018. L'Assemblée Générale de Compiègne, en mai 2018, sera

déterminante pour mettre en œuvre une convention renouvelée.

L'AMOPA est, depuis juin 2015, ambassadeur de la réserve citoyenne. De nombreux amopaliens sont membres de cette réserve à titre individuel. Je remercie les sections qui m'ont fait part de leurs activités, au sein de ce dispositif, mis en place par le ministère. Je participe régulièrement aux rencontres au ministère avec d'autres associations.

Le secrétariat général a pris en charge La Revue de l'AMOPA, avec la coordination de Patrice Henriot, notre délégué culturel et administratif que je remercie une fois encore, tant la tâche est difficile. Notre revue a pris sa vitesse de croisière ; elle est très appréciée ; le prestataire « GAP éditions » situé en Savoie (Challes-les-Eaux) donne toute satisfaction et sait répondre à nos nombreuses sollicitations lors des corrections. Je fais appel, à tous, pour proposer au comité de rédaction des articles de fond dans les domaines qui sont les leurs ou pour rendre compte d'une action exceptionnelle dans leur section ou à l'étranger.

La communication

A la demande du Président national et dirigé par Chantal Pelletier, un vrai travail d'équipe a été mis en place pour mener à bien ces premiers dossiers « communication ».

Un bilan de l'existant a été dressé, puis une réflexion et des actions ont été menées afin de moderniser nos outils essentiels de communication comme la revue et nos différents supports d'information.

On notera en particulier :

1 – la revue

Le travail réalisé pour la revue est un vecteur essentiel de notre communication.

Chantal Pelletier a lancé un appel d'offres auprès de prestataires pour la conception, la réalisation, l'impression et le routage de la revue. Après l'étude approfondie des différents dossiers transmis par les prestataires le CA a décidé de confier à Gap-Editions la conception et la réalisation de la maquette, à l'entreprise Clarey à Tours l'impression, et à Touraine Routage, la préparation de l'acheminement de la revue par la poste.

Il nous a semblé important après la réception par les adhérents du premier numéro de la revue réalisé par Gap, de lancer une enquête de satisfaction. Pour se faire, Chantal Pelletier a élaboré un questionnaire et constitué un panel restreint mais très représentatif d'abonnés, d'adhérents et des présidentes et présidents des sections soit au total 203 personnes.

Nous avons reçu à ce jour 105 réponses.

Une fois que Chantal aura finalisé l'analyse de ces remontées une communication vous sera faite.

2 - la charte graphique

Il était nécessaire de mettre en place une nouvelle charte graphique et de créer d'une ligne éditoriale. L'objectif fixé étant de donner une image moderne, fédératrice et positive de notre association, il a été décidé de repenser une identité visuelle commune au bureau national et aux sections.

Afin de créer une ligne éditoriale, il a été demandé à Gap-Editions de nous faire des propositions de déclinaison du bandeau de la revue (logo, sigle et développé du sigle) sur d'autres supports comme le papier à en tête. Un cahier des charges a été rédigé dans ce sens par Chantal Pelletier.

Une proposition a été retenue par les membres du CA et présentée lors de la réunion des présidents des sections à Paris en mars 2017.

Vous allez recevoir très prochainement « une boîte à outils » comprenant : le fichier de la charte graphique, un guide pratique d'utilisation et le papier à en tête reformaté, à télécharger.

Aujourd'hui, cette nouvelle charte graphique a été déclinée à la demande de Chantal sur différents supports de communication comme : le kakemono, le drapeau, la plaquette de présentation de l'AMOPA, la carte de vœux du Président.

Il convient, aujourd'hui, de noter que les différents supports, élaborés par les collègues de Bordeaux, à l'occasion de ce congrès, intègrent cette nouvelle charte.

Les instances nationales

La vie de l'Association s'est concrétisée par trois réunions du CA, moments propices aux échanges afin de mieux percevoir les enjeux de notre association. A ceux qui cessent leur fonction Martin Bruder, Michel Carrier, Roger Savajols, je voudrais témoigner toute notre reconnaissance et souhaiter la bienvenue aux élus de ce matin. Le bureau se réunit tous les mois. Chacun essaye de rendre compte de son engagement. Je ne voudrais pas laisser, Roger Savajols, notre vice-président, quitter ses fonctions sans lui dire, en votre nom et aussi à titre personnel, tous nos remerciements pour sa présence, son implication et ses compétences mais surtout pour ses qualités humaines et morales d'écoute et de respect si précieuses lors des réunions de bureau.

Je voudrais remercier les salariés qui, au quotidien, assurent le bon fonctionnement du siège Laura Champommier, Surelle Couy, Paule Golier, Hélène Gourio, Ludivine Ramat, en ajoutant Anne-Christine Pereira, notre nouvelle comptable qui s'est rapidement adaptée en apportant, non seulement, ses compétences mais aussi son sourire et sa disponibilité.

Je vous assure de mon engagement, à votre service, pour promouvoir les valeurs que nous ont transmises nos prédécesseurs, en regardant, vers un avenir, que je souhaite le meilleur à chacun d'entre vous au sein de l'AMOPA. Que chacun mette en œuvre la devise de l'AMOPA : « servir et partager ».

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce rapport, sans évoquer celles et ceux qui nous ont quitté et je vous propose d'observer une minute de silence en leur mémoire et en particulier celle d'Alphonsine Poujade, vice-présidente de l'AMOPA de (2009 à 2011) mais aussi celle de Rolf Tobiassen, président de l'AMOPA-NORVEGE.

Je vous remercie pour votre attention et suis prête à répondre à toutes les questions.

Ce rapport d'activité a été adopté à l'unanimité des présents et représentés.

La secrétaire générale :

Danielle Thouin

Bordeaux dimanche 04 juin 2017

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMOPA DU 4 JUIN 2017 A BORDEAUX : VOTE DES RESOLUTIONS

RESOLUTIONS	
<p>Résolution 1 : comptes de l'exercice 2016. L'assemblée générale de l'AMOPA, après avoir entendu le rapport du Trésorier national, pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos du 31/12/2016, entendu le rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés. Elle approuve également le compte d'emploi des ressources.</p>	ADOPTÉE
<p>Résolution 2 : Quitus. L'assemblée générale de l'AMOPA, comme suite à l'approbation du conseil d'administration réuni le 29 mars 2017, donne quitus entier et sans réserve au Président et au Trésorier national de l'exécution de leur gestion pour le dit exercice de l'année 2016.</p>	ADOPTÉE
<p>Résolution 3 : Affectation du résultat. L'assemblée générale de l'AMOPA décide, sur proposition du conseil d'administration du 29 mars 2017, de l'affectation du résultat négatif de l'exercice 2016, soit la somme de 20297€, en report négatif et en totalité au compte: Réserve générale.</p>	ADOPTÉE
<p>Résolution 4 : Budget 2017. L'assemblée générale de l'AMOPA, après avoir entendu la présentation du trésorier national, sur proposition du conseil d'administration réuni le 29 mars 2017, approuve le projet de budget 2017.</p>	ADOPTÉE
<p>Résolution 5 : gestion des sympathisants. L'assemblée générale de l'AMOPA, sur proposition du conseil d'administration réuni le 29 mars 2017, approuve les dispositions suivantes pour la gestion des sympathisants : A compter du 1er janvier 2018, la participation annuelle des sympathisants sera fixée à 30€. Cette participation sera prise en compte par la section qui en reversera 10€ au siège national. Cette participation donnera lieu, dans sa totalité, à l'établissement d'un reçu fiscal pour les sympathisants.</p>	ADOPTÉE